



Dossier de financement



Illustration GURZELENplus

TWG | CT, Centre Thérapeutique de Bienne. Un nouveau foyer pour les enfants et les jeunes dans des situations de vie difficiles

Bienne, début 2026

Gestionnaire du projet

TWG | CT

Therapeutische Wohngruppe Biel | Centre Thérapeutique de Bienne

Faubourg du Lac 61 | 2502 Biel/Bienne

032 342 20 81 | www.twg-ct.ch

IBAN : CH85 0079 0016 6229 8823 1

Table des matières

En bref	2
L'association Centre Thérapeutique de Bienne TWG CT	2
Groupes cibles et défis	3
Un placement stationnaire : pourquoi ?	3
L'offre stationnaire du TWG CT	4
Suivi ambulatoire	4
Un nouveau foyer à Bienne	4
Calendrier	7
Buts	7
Impact	8
Un projet unique	9
Budget et Plan de financement	9
Somme allouée par des fondations (en CHF)	11
Autres organismes sollicités	11
Contact	12
Annexe	13
Le travail systémique au TWG CT	13



Scène de la vie quotidienne au TWG | CT

En bref

Le Centre Thérapeutique de Bienne (ci-après TWG | CT) propose depuis 1987 un accompagnement socio-éducatif stationnaire pour des enfants et des adolescent·es confronté·es à des situations de vie difficiles. À Bienne, le TWG | CT est la seule institution bilingue dont l'offre s'adresse aux jeunes en âge de scolarité. Il permet des placements qui prennent en considération l'écolage ordinaire et l'environnement social. Ces conditions sont essentielles pour offrir aux jeunes concerné·es une certaine stabilité et un développement sain.

Le TWG | CT est installé en ville, dans un ancien bâtiment. Les locaux ont vieilli, nécessitent des rénovations et ne répondent plus aux exigences actuelles en matière d'espace et d'équipement. Afin de garantir et de développer son offre à long terme, le TWG | CT emménagera au début de l'année 2027 au sein de la coopérative GURZELENplus à Bienne, dans deux groupes d'habitations qui comptent 12 places au total. Ces nouveaux locaux offrent des chambres individuelles pour chaque enfant, ainsi que des bureaux et des lieux de vie communs plus appropriés.

Pour qu'ils soient adaptés au travail socio-éducatif, ces locaux nécessitent des aménagements structurels et des investissements au niveau de l'équipement. Ces installations très spécifiques et le déménagement représentent un coût d'environ CHF 371'000.– et ne peuvent être réalisés qu'avec le soutien de fondations et de dons.

Ce projet constitue les bases pour une offre d'accompagnement fiable, adaptée aux besoins, et de haute qualité pédagogique dans la région de Bienne. En plus de permettre aux enfants et adolescent·es confronté·es à des situations de vie complexes de trouver une certaine stabilité, il soulage les familles qui en ont besoin et, sur le long terme, renforce le bon développement des jeunes, leur intégration, et accroît les chances de retour au sein du cercle familial.

L'association Centre Thérapeutique de Bienne TWG | CT

Fondé en 1987, le TWG | CT est constitué en association d'utilité publique, exonérée d'impôts.

Sur mandat du canton de Berne, le TWG | CT propose une offre stationnaire de courte durée dans le domaine de la prévention pour les enfants, les jeunes et leur famille dans des situations de vie particulières. L'accompagnement se fait en français et en allemand.

L'institution est ouverte 365 jours par an, 24 heures sur 24, et propose actuellement 8 places pour des enfants et adolescent·es âgé·es de 6 à 16 ans. Au besoin, l'accompagnement des jeunes peut se prolonger jusqu'à la fin de leur première formation. L'accueil est prévu pour des séjours de courte à moyenne durée. Des placements de relais ou de retrait temporaire sont également possibles. L'offre s'adresse prioritairement aux familles de la région Bienne Seeland et du Jura bernois. Elle propose notamment des places aux jeunes francophones pour lesquel·les il existe peu de structures résidentielles dans le domaine de l'aide à l'enfance et à la jeunesse.



Groupes cibles et défis

Le principal groupe cible est constitué d'enfants et d'adolescent-es âgé-es de 6 à 16 ans, ayant besoin d'un accompagnement socio-éducatif.

Intégrées dans l'ensemble du processus, les familles des jeunes forment le groupe cible secondaire.

Les enfants et les jeunes placé-es dans ce type d'hébergements socio-éducatifs présentent généralement des problématiques diverses et complexes. Cela inclut notamment :

- **Instabilité familiale** : des enfants et des jeunes issu-es de structures familiales fragilisées, marquées par des troubles psychiques, des addictions, de la violence ou de la négligence. Ils et elles manquent souvent de liens affectifs stables. Le contact avec le ou les parents est fréquemment rompu ou fortement limité.
- **Charges émotionnelles et psychiques** : les enfants/jeunes présentent des signes d'anxiété, de dépression, de troubles de l'impulsivité ou d'isolation sociale. Certain-es d'entre elles-eux ont vécu des expériences traumatisantes.
- **Difficultés scolaires** : les parcours scolaires sont marqués par des retards d'apprentissage, de fréquents changements d'établissements scolaires ou le refus de s'y rendre. On observe souvent une très faible estime de soi.
- **Manque de compétences dans la vie de tous les jours ou en société** : les enfants/jeunes grandissent sans structure solide dans leur quotidien, sans règles claires ni modèles de référence auxquels se fier. Dans les familles fragilisées, on ne trouve pas le temps ou les ressources pour pouvoir apprendre aux jeunes la gestion des règles, la résolution des conflits, l'autonomie ou les compétences pratiques de la vie courante, telles que les tâches ménagères, l'hygiène ou la ponctualité.

Un placement stationnaire : pourquoi ?

L'offre stationnaire permet aux enfants et aux adolescent-es en situation de vie difficile de bénéficier d'un environnement stable, de repères clairs et d'un accompagnement bienveillant. Ils et elles ont besoin de ce cadre pour pouvoir établir une relation de confiance, développer des compétences dans leur vie quotidienne et renforcer progressivement leur développement personnel.

Les placements stationnaires d'enfants et de jeunes ne sont envisagés que lorsque toutes les mesures d'aide ambulatoire ont été épuisées. Cela signifie que les structures stationnaires travaillent aujourd'hui, dans la grande majorité des cas, avec des systèmes familiaux confrontés à des problématiques multiples et complexes, pour lesquels les aides ambulatoires précédentes se sont révélées insuffisantes. Ces offres doivent être flexibles, adaptées aux besoins et durables. En situation de crise, une prise en charge immédiate est indispensable.

La demande pour ce type de prises en charge destinées aux enfants et aux jeunes en situation difficile, flexibles et ancrées dans la région, est élevée. Au printemps 2024, une enquête menée auprès des autorités compétentes (notamment l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), le Service pour la



jeunesse de la Ville de Bienne, et les services sociaux de la région) a confirmé le besoin d'étendre et de professionnaliser l'offre en matière de structures résidentielles. Actuellement, les nouvelles admissions font l'objet d'une liste d'attente qui comprend, de manière constante, trois ou quatre familles. Le TWG | CT doit régulièrement refuser des demandes faute de places disponibles.

L'offre stationnaire du TWG | CT

À Bienne, le TWG | CT est la seule institution à proposer une prise en charge stationnaire pour enfants et adolescent-es en âge de scolarité, qui soit bilingue et prenne en considération l'écolage ordinaire. Le TWG | CT accompagne et soutient les jeunes et leur famille, et travaille de manière systémique (voir ci-dessous : Annexe).

Le cadre de la prise en charge et les objectifs sont définis avec les détenteur-trices de l'autorité parentale et sont adaptés individuellement selon les besoins. La responsabilité éducative reste, dans la mesure du possible, entre leurs mains. Le séjour peut se faire sur une base consensuelle avec les personnes qui exercent l'autorité parentale, ou sur ordre de l'Autorité de protection de l'enfant. Une collaboration étroite est assurée avec les autorités mandantes et le réseau des professionnel·les impliqué-es dans le processus. Des entretiens avec la famille sont organisés chaque semaine ou chaque quinzaine.

Le TWG | CT soutient les personnes concernées dans le but de transformer positivement les parcours difficiles des jeunes et de leurs parents, et mise sur le renforcement des ressources et des compétences existantes.

Dans la mesure du possible, les enfants et les adolescent-es maintiennent leur environnement social habituel ainsi que leurs loisirs, et restent scolarisé-es dans l'établissement scolaire qui les accueille. Cela permet d'éviter autant que possible les ruptures de liens.

Le TWG | CT soutient les détenteur-trices de l'autorité parentale dans le développement de leurs compétences éducatives grâce à des entretiens familiaux réguliers, adaptés aux besoins de chacun-e. Les défis du quotidien sont pris en compte, et les parents sont invités à remettre en question leurs schémas d'action et à s'exercer à de nouvelles stratégies éducatives.

Suivi ambulatoire

À la suite d'un placement stationnaire, le TWG | CT propose un suivi ambulatoire afin de soutenir durablement la réintégration dans le milieu familial. Pendant une période de trois à six mois, les enfants, adolescent-es et leur famille reçoivent un accompagnement socio-éducatif à domicile. L'objectif est de consolider les acquis du placement et de les transposer dans le cadre familial. Grâce à des visites régulières et des entretiens ciblés, les progrès peuvent être pérennisés, les difficultés identifiées de façon précoce, et des solutions pour le long terme sont élaborées conjointement.

Un nouveau foyer à Bienne

Le TWG | CT est installé depuis plus de dix ans au Faubourg du Lac 61, 2502 Bienne. Cet ancien bâtiment de quatre étages appartient à la Ville qui le loue à l'association TWG | CT.



Le bâtiment possède beaucoup de charme, mais il nécessite des rénovations, et ses dimensions (quatre chambres doubles) ne répondent plus aux exigences de l'Office cantonal de la jeunesse qui impose aux institutions de fournir une chambre individuelle pour chaque jeune/enfant. De plus, les lieux de vie communs sont trop exigus.

En raison de ce manque de place, et du fait que le bâtiment ne répond plus aux normes de sécurité actuelles, le comité a recherché, dès 2022, un nouveau site. Le 30 mai 2023, un précontrat de location a pu être signé avec la coopérative d'habitation GURZELENplus (ci-après G+). Le TWG | CT versera un capital coopératif et paiera un loyer à prix coûtant.



Illustration GURZELENplus



Modèle d'habitation, GURZELENplus

L'offre de logements de la coopérative G+ est diversifiée et propose un mélange de types et de tailles d'habitations à caractère communautaire. Les surfaces individuelles sont réduites au profit d'espaces partagés. La coopérative s'oriente vers l'idée d'une société inclusive. Les bâtiments et leur environnement sont sans obstacles, construits selon les principes d'accessibilité pour toutes et tous.

Pour pouvoir répondre à la demande croissante et réduire la liste d'attente actuelle, le TWG | CT occupera à l'avenir deux groupes d'habitations au sein de la coopérative G+, comprenant au total 14 chambres, en plus des lieux de vie communs et des bureaux. L'autorisation d'exploitation délivrée par le Canton prévoit 12 places régulières. Les chambres supplémentaires sont volontairement conçues comme ressources flexibles. Elles sont en particulier destinées aux admissions d'urgence sur un court terme, à l'accueil de fratries, ou comme solution de soutien dans des situations de prise en charge particulièrement exigeantes. Elles permettent au TWG | CT d'être en mesure de réagir rapidement et de manière adaptée en cas de crise, sans mettre en péril la stabilité des groupes existants.



Grâce à ses chambres spacieuses, les nouveaux logements permettent de se retirer individuellement tout en offrant une vie communautaire. Ils sont parfaitement adaptés à l'accompagnement et à la prise en charge d'enfants et de jeunes dans des situations de vie particulières.

Pour permettre au TWG | CT d'utiliser les appartements de la coopérative G+, certaines adaptations structurelles spécifiques doivent être réalisées. Chaque groupe d'habitation se compose d'un grand appartement et d'une annexe plus petite, séparée par un mur. La direction du TWG | CT a défini, en collaboration avec la coopérative et les architectes, les mesures de construction nécessaires suivantes :

- Escalier entre les deux étages (resp. les deux groupes d'habitations), verrouillable tout en permettant un passage direct en cas de besoin.
- Dans chaque appartement, aménagement de deux chambres verrouillables pour des jeunes plus autonomes, et d'une troisième pièce offrant une utilisation flexible (bureau, salle de réunion, salle de séjour avec isolation phonique).
- Portes intérieures verrouillables à chaque étage, donnant accès à l'appartement adjacent, afin de pouvoir regrouper les deux groupes d'habitation en un seul logement si nécessaire.
- Adaptation de la cuisine dans le but de pouvoir préparer les repas pour l'ensemble des enfants et des jeunes et solliciter leur contribution. Mise à niveau des équipements vers du matériel de cuisine professionnelle.
- Aménagement (au 1^{er} et au 2^e étage) de salles d'eau supplémentaires : l'une avec toilettes et douche pour le personnel, l'autre avec toilettes et tour de lavage (lave-linge/sèche-linge).
- Portes supplémentaires pour pouvoir verrouiller certaines pièces (par ex. salles à manger).
- Adaptation des vestiaires dans les halls d'entrée pour qu'ils puissent être utilisés par les enfants, les jeunes et le personnel.
- Isolation phonique supplémentaire pour 6 pièces au total, qui seront utilisées comme bureaux pour l'équipe et la direction, et comme salles de réunion.
- Installation d'un système de verrouillage uniformisé, qui corresponde aux normes en vigueur dans les institutions d'aide à l'enfance et à la jeunesse, et permettant de sécuriser les zones sensibles (par ex. armoires à médicaments, couteaux de cuisine, etc.).



Modèle d'appartement GURZELENplus



Calendrier

La coopérative d'habitation GURZELENplus a obtenu le permis de construire en mai 2024. Les travaux ont démarré dans le courant de l'été 2024. La phase de construction se poursuivra jusqu'au début d'année 2027.

- Précontrat de location entre le TWG | CT et la G+ 30.05.2023
- Début des travaux de construction de la G+,
les locaux du TWG | CT font partie de la dernière phase de construction (phase 4) Août 2024
- Révision du concept d'habitation du TWG | CT Novembre 2024 – mars 2025
- Premier devis pour les aménagements spécifiques 25.04.2025
- Approbation du comité de l'association TWG | CT
concernant la création de deux groupes d'habitations 06.05.2025
- Mise à jour du devis en raison des coûts supplémentaires
pour le système de verrouillage, les cuisines, l'isolation phonique
et la planification des travaux 06.01.2026
- Réalisation des aménagements spécifiques pour le TWG | CT
(dès l'achèvement des travaux de base) 2026
- Date d'emménagement actuellement confirmée Février 2027

Buts

Les nouveaux groupes d'habitations du TWG | CT au sein de la coopérative G+ offriront aux enfants et aux jeunes en situation de vie difficile un lieu de vie sûr, stable et soutenant. À cet effet, le TWG | CT poursuit les objectifs suivants :

- **Extension du nombre de places** : grâce à l'agrandissement du TWG | CT en deux groupes d'habitations, l'institution pourra à l'avenir accueillir jusqu'à 12 enfants et jeunes, voire 14 dans certains cas d'urgence.
- **Promotion d'un développement sain** : le TWG | CT aide les enfants et les jeunes à se stabiliser émotionnellement, à développer leur confiance et à découvrir leurs propres forces.
- **Renforcement de la responsabilité éducative des parents** : grâce à une collaboration étroite et des entretiens réguliers, les personnes ayant la charge de l'éducation des enfants et des jeunes sont accompagnées pour trouver leurs propres solutions et renforcer leurs capacités d'action.
- **Préservation de l'environnement social** : les enfants et les jeunes restent autant que possible dans leur école, leur environnement, et poursuivent leurs loisirs afin d'éviter toute rupture relationnelle.
- **Soutien individualisé au quotidien** : les enfants et les jeunes apprennent à gérer les nécessités et les besoins de la vie quotidienne, à résoudre les conflits et à développer des compétences sociales.
- **Retour dans la famille** : le travail s'effectue autant que possible dans la perspective d'un retour à la maison. Le bien-être de l'enfant/du/de la jeune est au centre de toutes les démarches.



- **Le courage du changement** : le groupe d'habitation crée un espace propice au développement, accompagne activement les changements et renforce la confiance des enfants, des jeunes et de leur famille dans leur capacité d'agir.

Impact

Grâce à un accompagnement socio-éducatif ciblé et à l'environnement sécurisé offert par le TWG | CT, les enfants, les adolescent-es et leur famille constatent un changement notable :

- Grâce à l'extension du nombre de places, un plus grand nombre d'enfants et de jeunes auront accès à un environnement protégé et propice au développement. Cela permet de mieux prévenir et gérer de façon précoce les crises familiales.
- Les enfants et les jeunes peuvent vivre dans une certaine stabilité émotionnelle, gagnent en confiance et développent des compétences physiques, psychiques et sociales de leur âge.
- Les parents se sentent pris au sérieux, reçoivent des conseils et développent leurs propres stratégies pour trouver des solutions.
- Les enfants et les jeunes restent intégré-es dans leur environnement social, cela renforce leur identité et leur sentiment d'appartenance.
- Les enfants et les jeunes apprennent à gérer leur quotidien de manière autonome, prennent des responsabilités et améliorent leurs compétences sociales.
- Le contact avec la famille est maintenu et renforcé. Dans de nombreux cas, une réintégration sur le long terme est réussie.
- Les enfants, les jeunes et leur famille sont préparés à la prochaine étape de leur vie, que ce soit le retour à la maison, une solution de suivi ou le chemin vers plus d'autonomie.



Scène de la vie quotidienne au TWG | CT

Un projet unique

En ville de Bienne, le TWG | CT est une institution unique en son genre,

- qui propose des places à court et moyen terme, permettant à des enfants et adolescent-es en âge de scolarité de continuer à fréquenter l'établissement scolaire qu'ils et elles connaissent ;
- qui intègre dans son travail hebdomadaire les représentant-es légaux-ales des jeunes selon une approche orientée vers le développement.

Le TWG | CT est la seule institution de ce type à proposer un bilinguisme vécu.

Budget et Plan de financement

Pour que les deux nouveaux groupes d'habitations répondent aux exigences d'un établissement socio-éducatif, divers aménagements spécifiques sont nécessaires.

Les travaux de construction de la coopérative G+ étant en cours, des prestations supplémentaires sont requises de la part de la direction du projet de construction et de l'équipe de planification.

En plus des adaptations structurelles, un nouvel ameublement est nécessaire, d'une part pour équiper les chambres supplémentaires, d'autre part pour remplacer les meubles vétustes.

Ces aménagements et équipements spécifiques engendrent des coûts élevés, qui ne peuvent être couverts qu'avec le soutien financier de tiers, des dons ou des contributions provenant d'entreprises ou de fondations.

DÉPENSES	CHF
AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES ET COÛTS LIÉS À LA MODIFICATION DU PROJET (selon devis)	255'506
Direction des travaux, y compris planification (honoraires architecte, gestion de chantier, électricité, physique du bâtiment, conception protection incendie)	80'094
Escalier intérieur incluant le forage pour poutres, et porte verrouillable	17'006
Adaptation de la cuisine et équipement professionnel	32'435
Travaux de menuiserie (portes intérieures supplémentaires, escaliers, vestiaire), y compris protection incendie	18'757
Travaux de plâtrerie (cloisons supplémentaires dans les chambres et salles d'eau)	10'256
Travaux de carrelage (aménagement de deux salles d'eau)	7'161
Travaux sanitaires et équipement des salles d'eau supplémentaires (WC, lavabos, douches, tour de lavage et travaux de montage)	18'472
Système de verrouillage	40'025
Réserve selon devis	6'300
Coûts gestion de projet à l'interne	25'000



DÉMÉNAGEMENT	12'500
Coûts du déménagement	7'500
Nettoyage et remise du logement au Faubourg du Lac 61	5'000
ÉQUIPEMENT	92'000
Équipement de 2 grandes cuisines et 2 petites cuisines, y compris vaisselle et appareils ménagers	6'000
Équipement de 14 chambres pour enfants/jeunes Lits, tables et chaises de bureau, armoires, lampes	35'000
Équipement des espaces communs / salons, salles à manger 2 canapés, 1 grande table à manger, 2 tables de cuisine, 16 chaises, 2 armoires, buffet, lampes, télévision	25'500
Équipement pour le bureau du personnel et la chambre de veille 3 tables de bureau, 4 chaises de bureau, 3 armoires/étagères, table de réunion	11'500
Équipement IT 4 ordinateurs, y compris station d'accueil et écrans supplémentaires, téléphones, imprimante	10'000
Équipement de l'espace extérieur Table de jardin, banc, 10 chaises, table de babyfoot (ou autre)	4'000
RÉSERVE DÉMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT	11'000
Réserve Matériel d'équipement (plantes, salles de bain, etc.), divers et imprévus	11'000
TOTAL DES COÛTS	371'006

RECETTES	CHF
Don d'entreprise	5'138
Somme allouée par des fondations	170'000
Fonds propres TWG CT	35'000
TOTAL RECETTES	210'138

Somme à couvrir	160'868
------------------------	----------------

L'estimation du coût des aménagements spécifiques et des modifications de construction se base sur des devis / état au 31 janvier 2026.



Somme allouée par des fondations (en CHF)

Don d'entreprise alloué spécifiquement (tour de lavage)

Fondation Ernst Göhner, Zoug

David Bruder Stiftung, Uitikon

Marie-Lou Ringgenberg Stiftung, Berne

Eva M. Rufer-Stiftung, Berne

T. Nydegger Stiftung, Berne

Rüefli-Flury-Stiftung, Biel/Bienne

Société d'utilité publique Biel/Bienne

FERS-Stiftung, Berne

Autres fondations souhaitant garder l'anonymat

TOTAL

175'138

Autres organismes sollicités

Stiftung NAK-Humanitas, Zürich

Fontes Stiftung, Bern

Ueli Schlageter Stiftung, Zürich

CAMMAC Stiftung, Zürich

TEAMCO Foundation Schweiz, Ziegelbrücke

Collectivités de la région biennoise

D'autres fondations sont en cours d'évaluation.



Nous vous remercions d'avoir examiné notre demande et serions ravis que vous puissiez contribuer à rendre possible la création de ce lieu de stabilité, de développement et d'espoir, essentiel pour des enfants et des jeunes en situation de vie difficile.

Nous nous tenons à disposition pour toute question ou pour une visite des lieux.

Meilleures salutations,



Reto Gugger
Président de l'Association
TWG | CT



Andreas Schnyder
Directeur du TWG | CT

Contact

Andreas Schnyder, Directeur du TWG | CT

Tél. (ligne directe) : +41 32 342 20 35

Adresse e-mail : leitung@twg-ct.ch



Annexe

Le travail systémique au TWG | CT

Le TWG | CT travaille de manière systémique, en mettant l'accent sur les ressources et les forces des enfants, des adolescent·es et de leur famille. Plutôt que de considérer les problèmes isolément, l'attention est portée sur l'ensemble des personnes impliquées et leurs relations dans l'environnement social. L'objectif est de renforcer les titulaires de l'autorité parentale dans leur rôle éducatif. L'idée est de développer ensemble des solutions concrètes et réalisables en s'appuyant sur les compétences existantes, afin de permettre des changements sur le long terme. Ce faisant, la capacité d'agir des enfants et des adolescent·es est renforcée, et ils et elles sont activement impliqué·es dans le processus d'aide, aux côtés de leurs parents ou représentant·es légaux·ales. Cela se traduit par un accompagnement étroit au quotidien, et par des entretiens réguliers avec la famille et le réseau.